

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui s'est tenue le 11 décembre 2007 à Joliette, sous la présidence de monsieur Maurice Blais.

Étaient présents :

Blais, Maurice
Ducharme, Marcel
Foisy, Jean-François
Gagné, Doris
Lachapelle, Thérèse
Langevin, Nicole

Legault, Carol
Martineau, Mario
Ouellet, Yvan
Parkinson, Merle
Sabourin, Nicole

Était absente :

Beaulieu, Céline

Personnes ressources :

Ayotte, Ginette
Berlinguet, Jean-Claude
Boisvert, Michel
Dufresne, Nicole
Dupont, Bernard
Coutu, Michel

Gagnon, Suzie
Labelle, Carolle
Marcoux, Laurent
Nadeau, Lucie
Piché, Claude
Thompson-Trudeau, Joyce

Secrétaire-rédactrice :

Didoné-Arseneau, Sylvie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous les avis de convocation requis ayant dûment été envoyés et considérant qu'il y a quorum, monsieur Maurice Blais déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par madame Merle Parkinson, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance régulière du 2007-10-24
4. Information du président-directeur général
 - 4.1 Information générale
 - 4.2 Suivis de la parole à l'assemblée de la dernière rencontre
5. Parole à l'assemblée
6. Suivis des comités et commissions du conseil d'administration
 - 6.1 Comité de vérification
 - 6.1.1 Suivi budgétaire Agence à la période 7 - Rapport périodique (AS-444) - Exercice 2007-2008
 - 6.1.2 Adoption du compte rendu du comité de vérification du 2007-11-16
 - 6.2 Comité de vigilance et de la qualité
 - 6.3 Commission infirmière régionale
 - 6.4 Commission multidisciplinaire régionale
7. Approbation des plans d'effectifs médicaux (PEM) spécialisés 2008 du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière et du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
8. Approbation des plans d'effectifs médicaux (PEM) omnipraticiens 2008 du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière et du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
9. Adoption du plan de mise en œuvre régional des soins palliatifs
10. Présentation – démarche de certification des résidences privées

11. Nomination d'un président d'élection et d'un président adjoint d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale et détermination de la date de scrutin
12. Désignation par l'Agence d'un membre au conseil d'administration des Centres jeunesse de Lanaudière
13. Réorganisation administrative à l'Agence
14. Ouverture du poste de directeur des ressources informationnelles régionalisées
15. Signataires autorisés pour les effets de commerce et autres documents
16. Divers
17. Documents déposés
18. Date de la prochaine rencontre
19. Levée de la rencontre

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-55

3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2007-10-24

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Nicole Langevin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 24 octobre 2007 avec la modification suivante :

Retirer le nom de madame Merle Parkinson dans la liste des présences et le mettre dans la liste des absences.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-56

Suivis du procès-verbal

Tous les suivis ont été faits.

4. INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 Information générale

Aucune information particulière à souligner.

4.2 Suivis de la parole à l'assemblée

Intervention d'une citoyenne concernant une patiente en CHLSD : les suivis ont été faits auprès du mécanisme d'accès qui en a discuté avec le comité de priorisation des demandes. Bien que tout le monde convienne qu'il n'est pas souhaitable de déplacer plusieurs fois une personne, les intervenants ont agi dans cette situation dans l'intérêt du client et leurs actions s'inscrivent dans une démarche d'équité pour toutes les autres personnes en attente d'une place d'hébergement.

Les suivis ont été faits par les intervenants auprès de la famille du client pour leur expliquer la situation, et ce, dans la semaine suivant la tenue du conseil d'administration de l'Agence.

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune intervention.

6. SUIVIS DES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Comité de vérification

Suivi budgétaire

CONSIDÉRANT que l'Agence doit transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux, une fois par année, au plus tard 28 jours après la fin de la septième période financière, un rapport périodique (AS-444) ;

CONSIDÉRANT que ce rapport a été présenté aux membres du comité de vérification, le 16 novembre 2007 ;

CONSIDÉRANT que ce rapport ne nécessite pas d'être adopté par le conseil d'administration.

EN CONSÉQUENCE, ce rapport est déposé au conseil d'administration, pour information.

Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de vérification du 2007-11-16

CONSIDÉRANT l'étude par les membres du comité de vérification de tous les sujets présentés à la rencontre du 16 novembre 2007;

CONSIDÉRANT que les membres du comité de vérification ont pris connaissance du compte rendu déposé et qu'ils sont en accord avec les propos rapportés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par madame Merle Parkinson, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ADOPTER le compte rendu déposé de la rencontre du comité de vérification du 16 novembre 2007.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-57

6.2 Comité de vigilance et de la qualité

Les sujets suivants ont été traités lors de la rencontre du 2007-11-28 :

- madame Nicole Langevin agira à titre de présidente du comité de vigilance pour la prochaine année;
- dépôt de l'ensemble des conclusions rendues dans les dossiers depuis la dernière rencontre;
- suivi statistique des plaintes :
 - nouveaux dossiers depuis 2007-04-01 : 38 plaintes et 15 interventions
 - dossiers fermés depuis 2007-04-01 : 44 plaintes et 7 interventions
 - dossiers nécessitant encore un suivi : 21 plaintes et 1 intervention
- échanges sur le contenu du document réflexion sur la qualité des services et sur sa gestion;
- analyse d'une proposition d'outil de monitoring des principaux dossiers qualité de la région;
- dépôt du document info-certification : portrait du cheminement du dossier certification des résidences privées pour personnes âgées dans notre région de même que dans les deux autres régions avec qui nous sommes en partenariat dans ce dossier.
- dossier du programme québécois de dépistage du cancer du sein;
- formation portant sur la qualité des services pour les membres des comités de vigilance.

6.3 Commission infirmière régionale

La première rencontre de la Commission infirmière régionale s'est tenue le 5 décembre dernier a porté exclusivement sur la recommandation de candidatures pour siéger au conseil d'administration de l'Agence

6.4 Commission multidisciplinaire régionale

La première rencontre de la Commission infirmière régionale s'est tenue le 23 novembre dernier et les sujets suivants ont été traités :

- rôle, mandat et fonctionnement de la CIR
- élection des officiers
- recommandation de candidatures pour siéger au conseil d'administration de l'Agence

7. APPROBATION DES PLANS D'EFFECTIFS MÉDICAUX (PEM) SPÉCIALISÉS 2008 DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU SUD DE LANAUDIÈRE ET DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE

CONSIDÉRANT les consultations tenues auprès des directeurs des services professionnels et de la table Plan régional des effectifs médicaux/Réseau universitaire intégré de santé (PREM/RUIS);

CONSIDÉRANT la correspondance du ministre de la Santé et des Services sociaux nous indiquant les plans d'effectifs médicaux spécialisés accordés pour la période du 1^{er} décembre 2007 au 30 novembre 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation du ministre de la Santé et des Services sociaux à respecter les règles de gestion Plan des effectifs médicaux-Plan régional des effectifs médicaux (PEM-PREM 2008);

CONSIDÉRANT que les centres de santé et des services sociaux doivent obtenir l'approbation de l'Agence afin de procéder au recrutement autorisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par monsieur Carol Legault, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'APPROUVER, tel que transmis par le ministre de la Santé et des Services sociaux, les plans d'effectifs médicaux spécialisés 2008 du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière et du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière.

Etablissement	SPECIALITÉ	RFI	Effectifs en place	PREM 2008	postes disponibles
CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE (CHRD)	anatomo-pathologie		3	3	0
	anesthésiologie		9	9	0
	biochimie médicale		1	1	0
	cardiologie		5	6	1
	chirurgie générale		9	9	0
	chirurgie vasculaire		2	2	0
	chirurgie orthopédique		4	5	1
	dermatologie		1	2	1
	endocrinologie	RFI	1	2	1
	gastro-entérologie		6	5	0
	gériatrie		1	2	1
	hématologie		2	3	1
	médecine d'urgence		1	1	0
	médecine interne		0	2	2
	médecine nucléaire		2	2	0
	microbiologie		3	4	1
	néphrologie		4	5	1
	neurologie		4	3	0
	obstétrique-gynécologie		6	7	1
	ophtalmologie		4	4	0
	oto-rhino-laryngologie		5	4	0
	pédiatrie générale		3	3	0
	physiatrie		0	0	0
	pneumologie		3	4	1
	pédo-psychiatrie		3	5	2
	psychiatrie adulte		14	15	1
	radiologie diagnostique		9	9	0
rhumatologie		1	2	1	
Santé communautaire		4	4	0	
urologie		2	2	0	
Total CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE (CHRD)			112	125	16

Établissement	SPECIALITÉ	RFI	Effectifs en place	PREM 2008	postes disponibles
CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE (Le Gardeur)	anato-pathologie		2	2	0
	anesthésiologie		8	8	0
	biochimie médicale		1	0	0
	cardiologie	RFI	2	3	1
	chirurgie générale		7	7	0
	chirurgie orthopédique		4	5	1
	chirurgie plastique		3	4	1
	dermatologie		0	1	1
	gastro-entérologie		4	4	0
	hématologie		4	4	0
	médecine interne		6	6	0
	médecine nucléaire		2	2	0
	microbiologie		3	3	0
	neurologie		1	2	1
	obstétrique-gynécologie		7	7	0
	ophtalmologie		2	2	0
	oto-rhino-laryngologie		3	3	0
	pédiatrie générale		11	11	0
	physiatrie		0	0	0
	pneumologie		2	2	0
psychiatrie adulte		19	19	0	
radiologie diagnostique		9	9	0	
urologie		2	2	0	
Total CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE (Le Gardeur)			102	106	5

Type de spec	SPECIALITÉ	Effectifs en place	PREM 2008	Postes disponibles
spécialités de base	anato-pathologie	5	5	0
	anesthésiologie	17	17	0
	chirurgie générale	16	16	0
	médecine interne	6	8	2
	obstétrique-gynécologie	13	14	1
	pédiatrie générale	14	14	0
	pédo-psychiatrie	3	5	2
	psychiatrie adulte	33	34	1
	radiologie diagnostique	18	18	0
Total spécialités de base		125	131	6
autres spécialités	biochimie médicale	2	1	0
	cardiologie	7	9	2
	chirurgie vasculaire	2	2	0
	chirurgie orthopédique	8	10	2
	chirurgie plastique	3	4	1
	dermatologie	1	3	2
	endocrinologie	1	2	1
	gastro-entérologie	10	9	0
	gériatrie	1	2	1
	hématologie	6	7	1
	médecine d'urgence	1	1	0
	médecine nucléaire	4	4	0
	microbiologie	6	7	1
	néphrologie	4	5	1
	neurologie	5	5	1
	ophtalmologie	6	6	0
	oto-rhino-laryngologie	8	7	0
	physiatrie	0	0	0
pneumologie	5	6	1	
rhumatologie	1	2	1	
Santé communautaire	4	4	0	
	urologie	4	4	0
Total autres spécialités		89	100	15
Total toutes spécialités		214	231	21

DE FÉLICITER la permanence pour l'excellent travail accompli dans ce dossier.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-58

8. APPROBATION DES PLANS D'EFFECTIFS MÉDICAUX (PEM) OMNIPRATICIENS 2008 DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU SUD DE LANAUDIÈRE ET DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE

CONSIDÉRANT la correspondance du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 octobre 2007 autorisant l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière à recruter 14 médecins en 2008, dont 1 poste à vocation académique devra être réservé pour l'Unité de médecine familiale (UMF) du CSSS du Sud de Lanaudière;

CONSIDÉRANT les différentes discussions tenues par le directeur régional des affaires médicales et universitaires (DRAMU) et le chef du comité de direction du département régional de médecine générale (DRMG) avec les autorités médicales du CSSS du Nord de Lanaudière et du CSSS du Sud de Lanaudière;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif de consolider l'offre de service en médecine générale en première ligne afin de soutenir la mise en place des réseaux locaux de services (RLS) et des groupes de médecine de famille (GMF);

CONSIDÉRANT qu'un avis de conformité conditionnel au PREM 2008 sera émis aux nouveaux facturants qui respectent les activités médicales particulières auxquelles ils se sont engagés dans chacun des CSSS;

CONSIDÉRANT qu'il a été résolu unanimement par le comité de direction du DRMG de transmettre au conseil d'administration de l'Agence la répartition interrégionale décidée lors de leur rencontre du 10 octobre 2007;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** :

D'APPROUVER la recommandation de répartition des 14 postes autorisés dans le PREM 2008:

CSSS du Nord de Lanaudière	Cinq (5) nouveaux diplômés
CSSS du Sud de Lanaudière	Quatre (4) nouveaux diplômés
Total des médecins autorisés nouvellement diplômés 2008	Neuf (9) postes

D'AUTORISER, jusqu'au 30 novembre 2008, les CSSS du Sud et du Nord à recruter cinq (5) médecins déjà en pratique qui auront laissé une pratique majoritaire dans une autre région pour s'établir dans Lanaudière et qui auront reçu un avis de conformité du chef de DRMG.

DE MANDATER le directeur régional des affaires médicales et universitaires (DRAMU) à autoriser les conseils d'administration des CSSS du Nord et du Sud d'ajuster le plan d'effectifs médicaux en omnipratique de leur établissement dans le respect de la résolution et de l'avis de conformité du DRMG`;

DE MANDATER le DRAMU et le DRMG à poursuivre les représentations auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec afin de régler les problématiques de couverture médicale auprès de la population.

DE FÉLICITER la permanence pour l'excellent travail accompli dans ce dossier.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-59

9. ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE RÉGIONAL DES SOINS PALLIATIFS

CONSIDÉRANT que la Direction de la lutte contre le cancer du ministère de la Santé et des Services sociaux a adressé une demande, à chacune des régions du Québec, à l'effet de produire un plan régional de mise en œuvre de la politique en soins palliatifs de fin de vie;

CONSIDÉRANT le vieillissement de la population et conséquemment l'augmentation substantielle du nombre de décès, dont les personnes en phase terminale seraient susceptibles de requérir des soins palliatifs de fin de vie;

CONSIDÉRANT la nécessité d'inclure les éléments de la politique dans tout exercice de planification régionale et locale;

CONSIDÉRANT l'adhésion de tous les participants à vouloir répondre adéquatement aux besoins des usagers et de leurs proches;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Thérèse Lachapelle et appuyée par monsieur Mario Martineau, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ADOPTER le plan régional de mise en œuvre en soins palliatifs de fin de vie tel que déposé;

DE FÉLICITER la permanence et tous les acteurs impliqués dans ce dossier pour l'excellent travail accompli.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-60

10. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION DES RÉSIDENCES PRIVÉES

Madame Carolle Labelle, coordonnatrice interrégionale de ce dossier pour les régions de Lanaudière, Laval et des Laurentides, présente aux membres les objectifs visés par le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que les différentes étapes franchies et à venir dans ce dossier pour les propriétaires responsables d'une résidence privée pour personnes âgées.

Les membres du conseil d'administration tiennent à souligner la qualité de l'information qui leur a été transmise dans ce dossier.

11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET D'UN PRÉSIDENT ADJOINT D'ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE ET DÉTERMINATION DE LA DATE DE SCRUTIN

CONSIDÉRANT que trois mandats des membres du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG) seront échus en février 2008;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement concernant le mode d'élection des membres élus du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par monsieur Carol Legault, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

DE NOMMER madame Sylvie Didoné-Arseneau à titre de présidente du processus d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG);

DE NOMMER monsieur Claude Piché à titre de président-adjoint du processus d'élection du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG);

DE FIXER la date du scrutin au mardi 11 mars 2008.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-61

12. DÉSIGNATION PAR L'AGENCE D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIÈRE

CONSIDÉRANT QU'EN application des dispositions des articles-129, 130 et 133 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, des élections et des désignations ont eu lieu à l'automne 2006 pour les conseils d'administration des établissements publics;

CONSIDÉRANT la *Procédure de désignation et de nomination par l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière de certains membres du conseil d'administration des établissements publics de la région* adopté par le conseil d'administration de l'Agence le 8 novembre 2006;

CONSIDÉRANT la démission survenue au sein du conseil d'administration des Centres jeunesse de Lanaudière pour un des deux postes désignés par l'Agence;

CONSIDÉRANT les consultations menées par le président-directeur général;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par madame Nicole Langevin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** :

DE DÉSIGNER monsieur Jean-Jacques Lamarche pour siéger au conseil d'administration des Centres jeunesse de Lanaudière à titre de membre désigné par l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière;

DE TRANSMETTRE la présente décision au directeur général des Centres jeunesse de Lanaudière.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-62

13. RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE TRANSITOIRE DE LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

CONSIDÉRANT l'importance et l'ampleur du mandat de l'Agence d'implanter un cadre de référence sur les saines pratiques de gestion;

CONSIDÉRANT la nécessité d'identifier la ressource appropriée et d'assurer sa pleine disponibilité pour favoriser la réalisation d'un tel mandat;

CONSIDÉRANT la nécessité de continuité et de maintien de toutes les responsabilités dévolues actuellement à la Direction des services administratifs.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Thérèse Lachapelle et appuyée par monsieur Carol Legault, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ACCEPTER la mise en place d'une réorganisation administrative transitoire de la Direction des services administratifs ayant pour effet le maintien du plan d'organisation actuel, tout en autorisant la création, sur une base temporaire (maximum deux ans), la création de trois postes d'encadrement supérieur, (temporaire temps complet) ainsi que les nominations des personnes retenues à ces postes, et ce, sous réserve des avis et autorisations prévues aux personnes et associations concernées ainsi que les autorisations nécessaires auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, s'il y a lieu.

- La création d'un poste d'adjoint au président-directeur général (classe 21) temps complet temporaire qui sera responsable de la mise en place du cadre de référence sur les saines pratiques de gestion. La nomination de madame Joyce Thompson-Trudeau.
- La création d'un poste de directeur des ressources financières (classe 20) temps complet temporaire qui sera responsable de la gestion interne et réseau de tous les services reliés à la gestion des ressources financières. La nomination de madame Susie Payette.
- La création d'un poste de directeur des ressources matérielles et techniques (classe 19) temps complet temporaire qui sera responsable de la gestion interne et réseau de tous les services reliés à la gestion des ressources matérielles et techniques ainsi que des immobilisations. La nomination de monsieur Yves Paul Dugal.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-63

14. MODÈLE ORGANISATIONNEL RÉGIONAL POUR LES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CONSIDÉRANT l'importance et la nécessité de prioriser notre objectif d'une mise en commun régionale des ressources informationnelles;

CONSIDÉRANT l'approbation de tous les partenaires pour entamer, tel que proposé par la firme CIM, un véritable processus de mise en place d'un modèle organisationnel regroupant l'ensemble des ressources informationnelles de la région Lanaudière;

CONSIDÉRANT que ce modèle s'inscrit dans les objectifs ministériels et régionaux identifiés par la maxime « une région, un réseau », lequel devrait permettre une plus grande sécurité de nos systèmes et des gains appréciables d'efficacité dans l'implantation de grands projets tel que le dossier santé Québec;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par madame Nicole Langevin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

DE PROCÉDER à la création et l'affichage d'un poste de directeur des ressources informationnelles régionalisées (classe 21 en révision) sous réserve des avis prévus aux personnes et associations concernées ainsi que des autorisations du MSSS, s'il y a lieu. Cette personne aura comme principal mandat de mettre en place, sur la base des recommandations de la firme CIM, un modèle organisationnel régional permettant de maximiser les mises en commun des ressources informationnelles de la région Lanaudière;

DE NOMMER monsieur Maurice Blais, président du conseil d'administration, pour siéger au comité de sélection et ce dernier aura la responsabilité de recommander la candidature retenue.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-64

15. SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LES EFFETS DE COMMERCE ET AUTRES DOCUMENTS

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du conseil;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration peut déterminer, par résolution, le remplacement du président-directeur général ou du directeur des ressources financières pour la signature des effets de commerce, et ce, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de l'une ou l'autre des personnes ci-avant mentionnées;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit autoriser deux signataires pour signer tous les autres documents en cas d'absence ou d'incapacité d'agir du président-directeur général;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

DE DÉSIGNER le directeur général adjoint pour signer les effets de commerce en cas d'absence ou d'incapacité d'agir du président-directeur général ou du directeur des ressources financières;

DE DÉSIGNER le directeur des ressources financières et le directeur général adjoint pour signer tout autre document administratif en cas d'absence ou d'incapacité d'agir du président-directeur général.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2007-65

16. DIVERS

Aucun sujet.

17. DOCUMENTS DÉPOSÉS

Les documents suivants sont déposés pour information :

- coupures de presse

18. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le mercredi 13 février 2008.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 5.



Maurice Blais
Président



Jean-François Foisy
Secrétaire